

MASTER ÉCONOMIE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DES TRANSPORTS (EET)

ECONOMIE APPLIQUÉE À L'AGRICULTURE, LA MER ET L'ENVIRONNEMENT (E2AME)

Semestre 9 Economie bleue

Economie bleue : durabilité et transitions

Echanges internationaux des produits aquatiques

Présentation

Mondialisation du secteur des pêches et de l'aquaculture : situation, flux et enjeux. Présentation des organisations internationales relatives au secteur de la pêche : FAO / ONU, OCDE, OMC, autres. Analyse des aides publiques dans le secteur des pêches : typologie, ampleur, impact, efficacité et équité ; négociations commerciales internationales relatives aux subventions à l'OMC. Analyse de l'impact de la libéralisation du secteur des pêches sous l'angle de la production et des activités de transformation en aval. Etude de cas : échanges internationaux et traçabilité des produits de la pêche. Les secteurs de la pêche et de l'aquaculture jouent un rôle central dans l'économie d'un grand nombre de pays en développement, tant en ce qui concerne la création de richesse et l'accès aux protéines animales, d'emploi ou de génération de devises. Cette UC précise les enjeux qui entourent les questions de développement liées au secteur des pêches comme l'arbitrage entre les activités vivrières et d'exportation par exemple. Elle vise également à initier les étudiants à l'analyse de la cohérence des politiques et à mobiliser l'outil macro-économique. Outre le cadre conceptuel, des études de cas faisant intervenir des professionnels ou experts de ces filières seront développées autour de l'analyse macro-économique des politiques du FMI et de la BM, le commerce équitable et/ou certification dans le secteur des pêches.

2 crédits ECTS

Volume horaire

Cours Magistral : 14h

Travaux Dirigés : 10h

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Rapport écrit et soutenance orale		100%	

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Ecrit et/ou Oral		100%	

Aménagement et modélisation bioéconomique des pêcheries

Présentation

Ce cours vise l'approfondissement de l'étude des modèles de gestion des pêches traditionnels présentés en M1, afin de former des gestionnaires des pêches opérationnels aussi bien pour la sphère publique que privée. Des analyses détaillées des archétypes de systèmes de gestion sont présentées, ainsi que les nouveaux modèles de gestion des pêches tels que les Aires marines protégées, les Dispositifs concentrateurs de poisson, la Gestion éco systémique, la Certification des produits (éco-labelling). Les cours sont complétés par des interventions de professionnels du secteur des pêches et de chercheurs IFREMER.

En complément des outils de gestion des pêches, ce cours vise à présenter un ensemble d'approches et d'outils de modélisation bioéconomique appliquée à l'évaluation de scénarios et de stratégies de gestion de l'exploitation de ressources marines vivantes. L'enseignement est centré sur des approches par simulation numérique. Une introduction aux différentes approches de modélisation et aux différents contextes de leur mise en œuvre dans les domaines de la recherche et de l'expertise en appui aux politiques publiques est proposée. La démarche d'élaboration et d'utilisation de modèles de simulation bioéconomique est ensuite illustrée par une série de cas pratiques mobilisant différents outils (Excel, Scilab, R, ...).

3 crédits ECTS

Volume horaire

Travaux Dirigés : 18h

Cours Magistral : 18h

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Rapport écrit et soutenance orale		100%	

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Écrit et/ou Oral		100%	

Durabilité et transitions de l'économie bleue

2 crédits ECTS

Volume horaire

Cours Magistral : 12h

Travaux Dirigés : 18h